



Affaires indiennes et du Nord Canada

**Rapport 2000 des pertes
causées par les incendies**

Février 2002

*Rédigé pour :
Affaires indiennes et du Nord Canada*

*par les :
Services immobiliers pour le MAINC, Administration centrale
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada*



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Canada

This publication is also available
in English under the title:

Indian and Northern Affairs Canada
Fire Loss Report 2000

Pour obtenir d'autres exemplaires du présent document, s'adresser à :

Alan Turner (819) 997 8267

Télécopieur : (819) 953 9395

Courriel: rodgere@inac.gc.ca

Site Internet: <http://www.pwgsc.gc.ca/rps/inac/>

:

Table des matières

1.0	INTRODUCTION	1
2.0	PERTES DE VIE ET BLESSURES	2
3.0	INCENDIES SIGNALÉS	8
4.0	PERTES MATÉRIELLES	9
4.1	Généralités	9
4.2	Logements	9
4.3	Propriétés des bandes ou fédérales et autres	12
5.0	CAUSES D'INCENDIE	14

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur la statistique des pertes causées par les incendies dans les collectivités des Premières nations pendant l'année civile 2000. Les données ont été analysées et interprétées par des méthodes comparables à celles des années précédentes. Il convient de souligner que les données sont fondées sur l'information fournie par les Premières nations qui participent au programme et, par conséquent, le rapport n'offre peut-être pas un tableau d'ensemble. Il est difficile d'évaluer l'importance de l'information fournie par les Premières nations, mais le niveau de participation ne s'est pas amélioré au cours des années.

Nous présentons les données statistiques sur les pertes causées par les incendies sous forme de tableaux et de graphiques. Nous avons fait des comparaisons entre les pertes causées par les incendies dans les années antérieures pour en dégager les tendances. Le rapport ne tient pas compte des pertes imputables aux incendies se rapportant aux industries forestière, minière, pétrolière ou gazière.

Le tableau qui suit est un résumé des données statistiques de 2000 :

Catégorie	Nombre	Taux de variation par rapport à l'an dernier	Taux de variation par rapport à la moyenne des 10 dernières années
Décès	16	- 40 %	21,4
Blessures	30	- 14 %	26,6
Valeur des pertes	17,6 \$ (millions)	0,6	11,1 \$ (millions)

On observe une baisse marquée du nombre de décès dus aux incendies en 2000 par rapport aux années précédentes, à l'exception du nombre exceptionnellement bas en 1998. Il semble se dégager une tendance que seules des données récurrentes au cours des prochaines années pourront confirmer.

L'accroissement considérable des pertes matérielles est une source d'inquiétude compte tenu du nombre d'immeubles de grande valeur des Premières nations qui ont été détruits. Les bureaux d'une bande, un poste de police et un centre communautaire, chacun évalué à 1 M\$ et plus, ont été détruits. Les bureaux d'une bande et le poste de police ont été l'objet d'un incendie criminel. Tandis que les incendies criminels deviennent un fléau croissant, il y a eu également un grand nombre d'incendies d'origine suspecte ou indéterminée. De plus, 241 logements ont été endommagés ou détruits, soit une valeur totale de 9,6 millions de dollars.

On observe une propension accrue, tant dans les réserves qu'à l'extérieur, des services locaux d'incendie à répondre à des appels d'urgence comme des urgences médicales, accidents de la route et autres cas de même nature. Ceci fait en sorte que les appels d'incendie ne sont plus qu'une partie de la responsabilité des services d'incendie tel qu'en fait foi le nombre élevé d'interventions comparativement au nombre d'incendies signalés.

2.0 PERTES DE VIE ET BLESSURES

En 2000, 16 personnes vivant dans des réserves (7 enfants et 9 adultes) ont perdu la vie dans des incendies. Ce nombre est considérablement plus bas que celui de 1999 (27 personnes, soit 12 enfants et 15 adultes). Le nombre de blessures dues à des incendies est passé à 30 (3 enfants et 27 adultes), comparativement à 35 (11 enfants et 24 adultes) en 1999.

Dans les collectivités des Premières nations, le taux de mortalité imputable aux incendies, c'est-à-dire le nombre de décès par 100 000 habitants, s'est établi à 4,28 en 2000. De façon générale, ce taux affiche une tendance à la baisse, sauf pour de brusques hausses enregistrées en 1988 et en 1993. Le taux de 2000 s'apparente davantage à ceux des années 1994 à 1996, mais est beaucoup plus élevé que le taux de 1998, qui est de 1,7. Il est 3,9 fois supérieur à la moyenne canadienne, qui était de 1,1 en 1998, (la statistique la plus récente disponible) qui est considérée comme élevée parmi les pays industrialisés. La moyenne nationale des dix dernières années est de 1,43 décès par 100 000 habitants.

Au cours des 20 dernières années, il y a eu baisse du taux de mortalité résultant d'incendies dans les collectivités des Premières nations. On constate toutefois que le taux a tendance à se stabiliser. Comme c'était le cas au cours des années précédentes, les décès surviennent en majorité dans des logements, ce qui signifie que les incendies de logements sont plus susceptibles de causer la mort que les autres incendies.

Nous illustrons à la figure 1 les taux annuels de mortalité imputable à des incendies au cours des 23 dernières années. Pendant cette période, le taux de mortalité a fluctué, mais en moyenne, il a régressé d'environ 7 % par année.

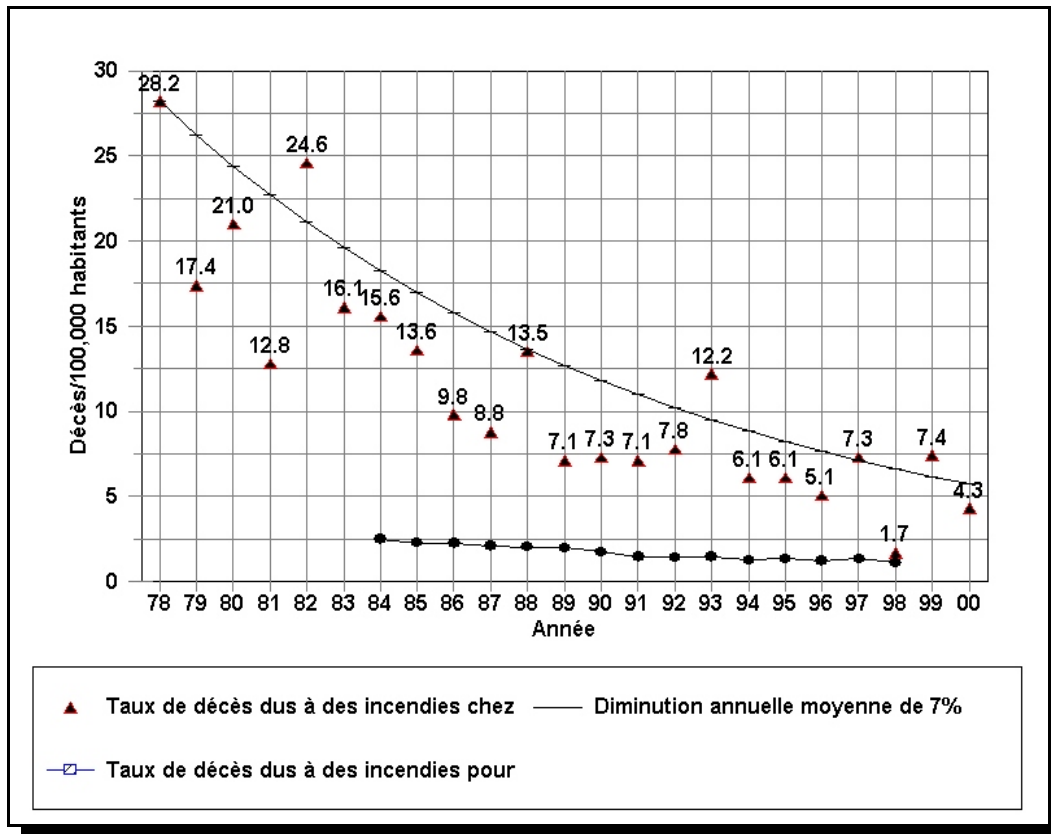


Figure 1. Taux de décès dus à des incendies, PN (1978-2000)

Nous donnons au Tableau 1 une ventilation par année des décès et des blessures déclarés pour des enfants et des adultes de 1978 à 2000.

Tableau 1. Nombre déclaré de décès et de blessures dus à des incendies chez les PN

Année	Décès dus à des incendies			Blessures dues à des incendies		
	Adultes	Enfants	Total	Adultes	Enfants	Total
1978	21	34	55	14	3	17
1979	25	9	34	15	5	20
1980	27	14	41	9	7	16
1981	17	8	25	7	3	10
1982	30	18	48	17	10	27
1983	22	16	38	13	2	15
1984	28	10	38	10	4	14
1985	28	6	34	8	4	12
1986	17	9	26	8	6	14
1987	13	10	23	18	1	19
1988	15	22	37	22	13	35
1989	15	4	19	17	7	24
1990	16	4	20	24	7	31
1991	14	6	20	11	4	15
1992	16	7	23	19	4	23
1993	18	19	37	11	9	20
1994	13	6	19	14	6	20
1995	13	7	20	22	5	27
1996	11	6	17	9	5	14
1997	16	9	25	38	7	45
1998	5	1	6	26	7	33
1999	15	12	27	27	11	38
2000	9	7	16	27	3	30

Les figures 2 et 3 fournissent les mêmes données sous forme de graphique à barres.

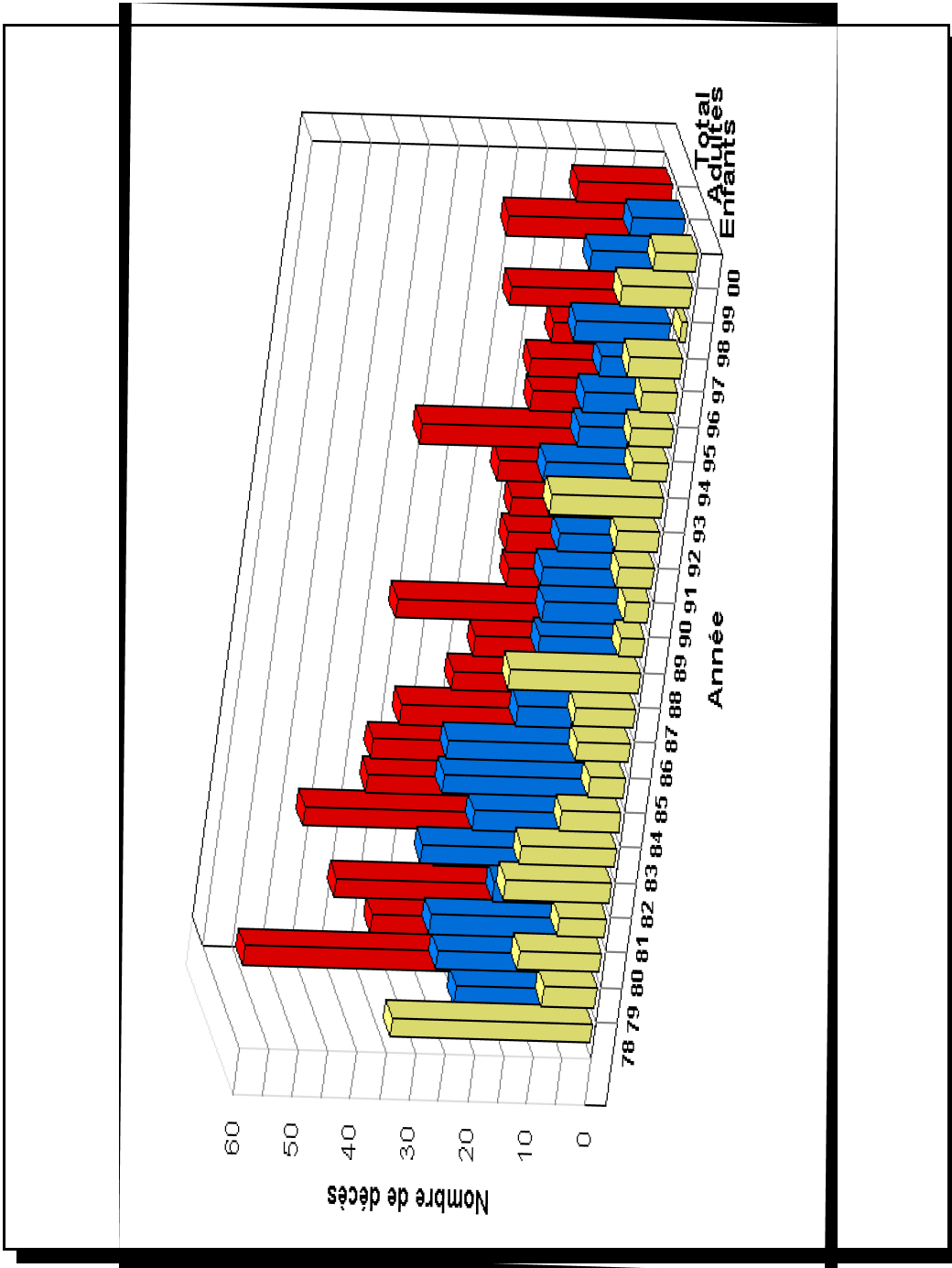


Figure 2. Décès déclarés dus aux incendies (1978-2000)

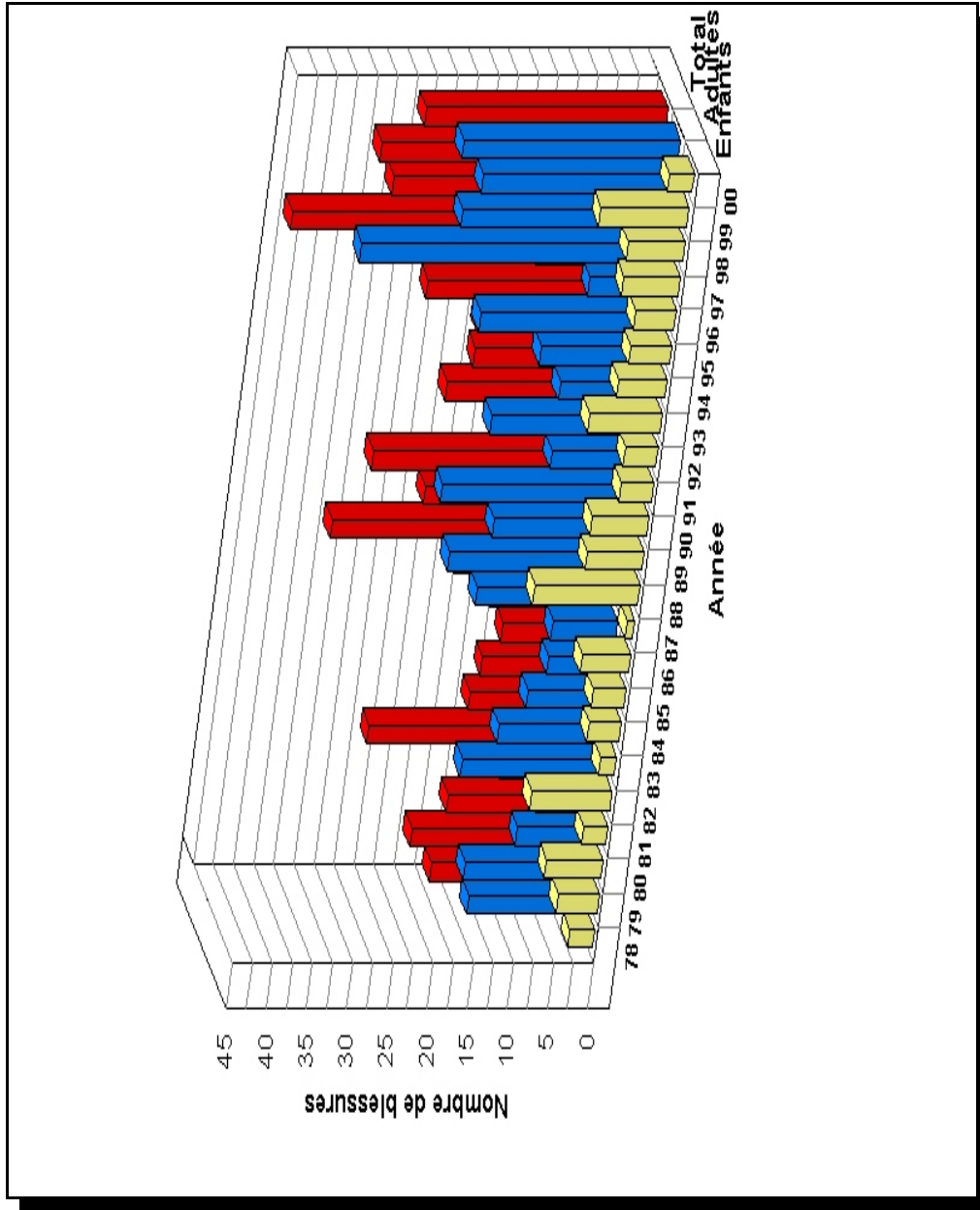


Figure 3. Blessures déclarées dues aux incendies (1978-2000)

Le tableau 2 contient les données par province sur le nombre d'interventions, le nombre d'incendies signalés, la valeur estimative des pertes matérielles, le nombre de blessures chez les enfants et les adultes, ainsi que les décès d'adultes et d'enfants pour 2000.

Tableau 2.
Pertes causées par les incendies signalées chez les PN
Bilan par province ou territoire

Province	Nombre d'interventions signalées <i>*voir note</i>	Nombre d'incendies signalés	Incendies signalés avec pertes financières	Valeur estimative des pertes matérielles	Blessures		Décès	
					Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
Terre-Neuve	0	0	0	0 \$	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick	29	29	29	2 775 500 \$	10	0	0	0
Nouvelle-Écosse	12	12	12	498 000 \$	3	0	1	1
Î.-P.-É.	0	0	0	0 \$	0	0	0	0
Québec	8	8	8	198 000 \$	1	0	0	0
Ontario	1362	320	111	5 714 970 \$	4	0	1	0
Manitoba	136	136	32	1 538 797 \$	0	0	4	1
Saskatchewan	35	35	32	2 027 000 \$	3	1	0	2
Alberta **	147	147	126	4 194 024 \$	6	2	2	0
Colombie-Britannique	67	24	11	643 250 \$	0	0	1	3
Yukon	4	4	1	3 000 \$	0	0	0	0
TOTAL	1800	715	362	17 592 541 \$	27	3	9	7

* Une « intervention » signifie le départ de pompiers vers les lieux d'un incident, qu'il y ait ou non incendie ou pertes financières. Le niveau de détail des rapports varie d'une année à l'autre. Certaines Premières nations déclarent toutes les interventions, y compris les fausses alarmes, les accidents de véhicules, les feux d'herbe, etc. tandis que d'autres ne signalent que les incendies occasionnant des pertes financières.

** La statistique sur les incendies pour l'Alberta a été fournie par le Commissariat des incendies, Travail Alberta. Elle ne tient pas compte des feux d'herbe, de broussailles et de forêt.

3.0 INCENDIES SIGNALÉS

En 2000, on a signalé 715 incendies, dont 362 occasionnant des pertes financières. De ce total, dans 241 cas, il s'agissait de logements.

La façon de procéder pour signaler le nombre d'incendies chaque année diffère selon la Première Nation, le conseil de bande et la région. C'est pourquoi le bilan des pertes causées par les incendies signalés indique le nombre d'interventions de même que le nombre d'incendies signalés avec pertes financières. Certaines PN ne signalent pas les interventions, tandis que d'autres ne fournissent pas suffisamment de détails pour permettre une évaluation. Le nombre de rapports émanant des PN n'augmente pas. Il est difficile de préciser si cette situation est imputable à l'absence d'incendies ou au fait que les PN préfèrent ne pas fournir de rapports.

Le nombre d'incendies signalés avec pertes financières au cours de la période de 1978 à 2000 est illustré sous forme de graphique à la figure 4. Ce nombre est passé de 325 en 1999 à 362 en 2000, tandis que le nombre d'interventions signalées s'établissait à 1 697 et à 1 800 respectivement.

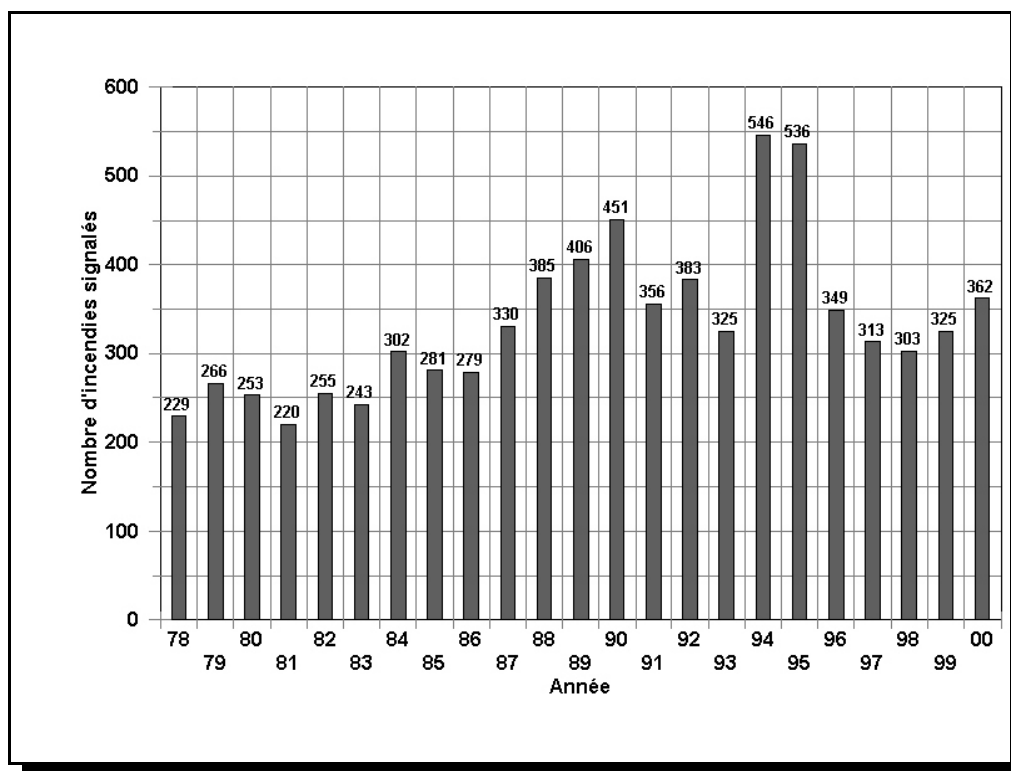


Figure 4. Nombre d'incendies signalés avec pertes financières (1978 - 2000)

4.0 PERTES MATÉRIELLES

4.1 Généralités

Les pertes causées par les incendies et dont le présent rapport fait état incluent des immeubles et leur contenu et d'autres biens immobiliers se trouvant dans les collectivités des Premières nations et appartenant aux bandes, au gouvernement fédéral ou à des intérêts privés.

En 2000, les pertes matérielles totales été signalées et imputables à des incendies ont été évaluées à 17,6 millions de dollars, ce qui est nettement plus élevé que les années précédentes. À l'échelle nationale, il y a plus d'incendies entraînant des pertes majeures. La valeur des pertes matérielles qui ont été signalées en 2000 représente une hausse approximative de 60 % par rapport aux pertes enregistrées en 1999. La figure 5 illustre la tendance des pertes matérielles causées par des incendies en dollars constants de 2000 pour la période de 1991 à 2000. Le tableau 2, à la page 7, donne la ventilation par province des pertes imputables aux incendies signalés en 2000.

4.2 Logements

Tel qu'on peut le constater au tableau 3, on a signalé 241 logements endommagés ou détruits par le feu, soit une diminution de 4 logements par rapport à 2000. La valeur estimative des pertes à ce titre totalisait 9,6 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 22 %. À la figure 6, nous donnons la valeur des pertes de logements enregistrées au cours des dix dernières années.

Tableau 3
Pertes matérielles signalées par régions

Province	Nombre de logements endommagés ou détruits	Valeur estimative des pertes de logements	Valeur estimative globale des pertes matérielles
Terre-Neuve	0	0 \$	0 \$
Nouveau-Brunswick	23	666 000 \$	2 775 500 \$
Nouvelle-Écosse	11	493 000 \$	498 000 \$
Î.-P.-É.	0	0 \$	0 \$
Québec	8	198 000 \$	198 000 \$
Ontario	78	2 036 775 \$	5 714 970 \$
Manitoba	27	1 265 520 \$	1 538 797 \$
Saskatchewan	28	1 532 000 \$	2 027 000 \$
Alberta *	57	2 840 946 \$	4 194 024 \$
Colombie-Britannique	8	604 250 \$	643 250 \$
Yukon	1	3 000 \$	3 000 \$
Totaux	241	9 639 491 \$	17 592 541 \$

* La statistique des incendies pour l'Alberta a été fournie par le Commissariat des incendies, Travail Alberta. Elle ne tient pas compte des feux d'herbe, de broussailles et de forêt.

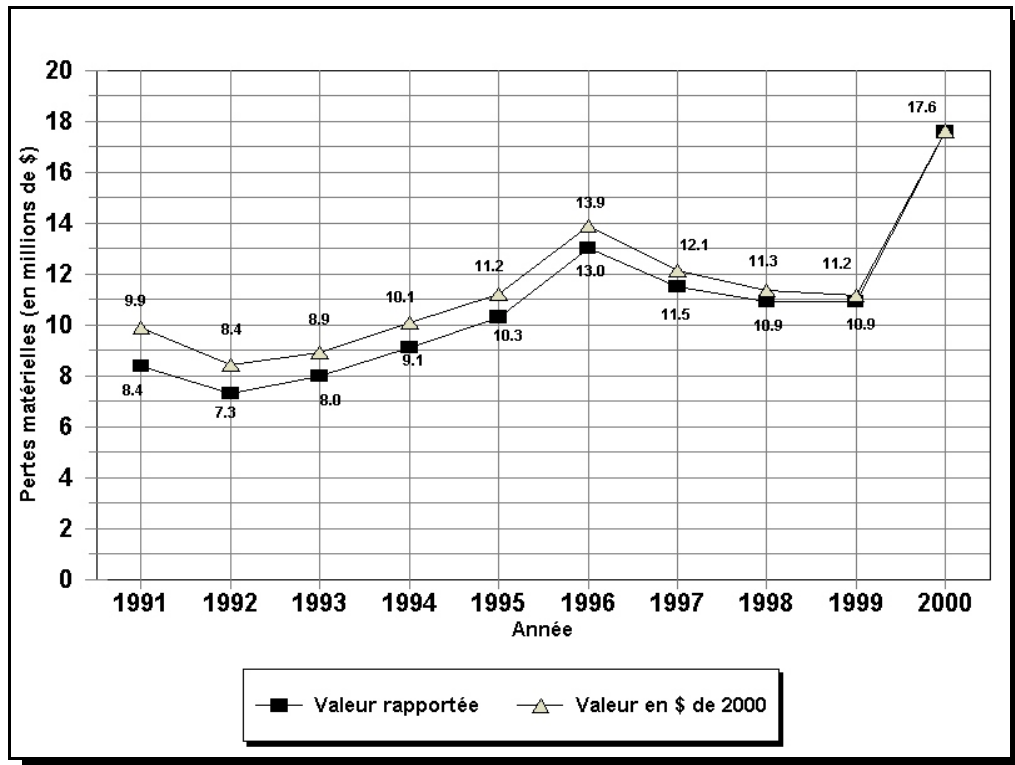


Figure 5. Pertes matérielles totales déclarées (1991 - 2000)

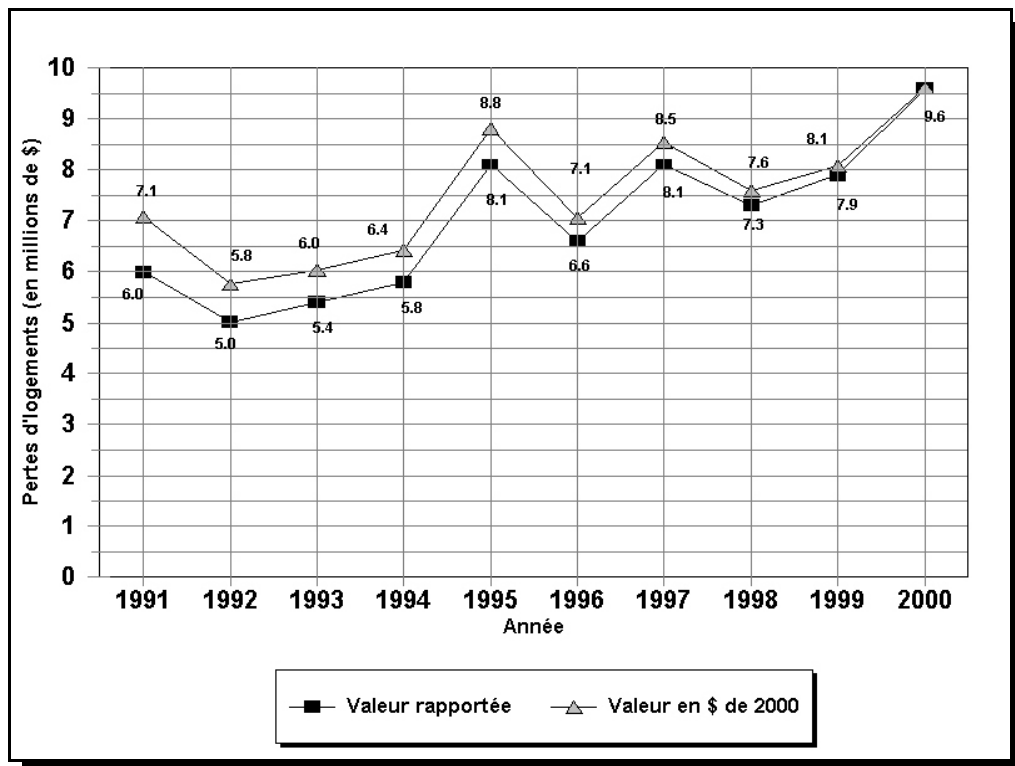


Figure 6. Pertes totales de logements déclarées (1991 - 2000)

4.3 Propriétés des bandes ou fédérales et autres

Les pertes causées par les incendies en 2000 sont réparties en deux catégories, à savoir les incendies majeurs et les incendies mineurs. La différence dans le niveau de détails entre régions, pour les incendies mineurs, reflète le degré d'exactitude des rapports régionaux plutôt que les pertes respectives dues aux incendies par région. Il est impossible de faire la distinction entre les propriétés des PN et les propriétés privées selon ce type de rapport.

Incendies majeurs (250 000 \$ et plus)

Région de l'Atlantique

Bureau du Conseil de bande de Burnt Church, d'une valeur estimative de 1,3 million de dollars
Salle de Bingo de Burnt Church (vacante), d'une valeur estimative de 800 000 \$

Région de l'Ontario

Centre communautaire du Lac Wapekeka, d'une valeur estimative de 1,3 million de dollars
Immeuble des loisirs du Lac Wapekeka, d'une valeur estimative de 750 000 \$
Le Poste de police PN du Lac Suel, d'une valeur estimative de 1 million de dollars

Incendies mineurs (moins de 250 000 \$)

Région de l'Atlantique

Appartement à Kingsclear (10 logements), d'une valeur estimative de 115 000 \$
École Eel Ground d'une valeur, estimative de 2 500 \$
Appartement à Big Cove, d'une valeur estimative de 8 000 \$
Centre de garderie Membertou, d'une valeur estimative de 5 000 \$
Appartement à Membertou, d'une valeur estimative de 10 000 \$
Appartement à Big Cove, d'une valeur estimative de 5 000 \$
Appartement à Eskasoni, d'une valeur estimative de 2 000 \$
Appartement à Kingsclear, d'une valeur estimative de 4 000 \$

Région de l'Ontario

École de Cat Lake, d'une valeur estimative de 7 000 \$
Bureau de la bande de Pic River, d'une valeur estimative de 1 000 \$
Bureau de la bande de Lac Seul, d'une valeur estimative de 90 000 \$
Poste d'infirmier de Sachigo Lake, d'une valeur estimative de 75 000 \$
École de Moose Cree, d'une valeur estimative de 1 060 \$

Immeuble récréatif de Nickickousemencan, d'une valeur estimative de 32 000 \$
Entrepôt de Sachigo Lake, d'une valeur estimative de 15 000 \$

Région du Manitoba

Église de Berens River, d'une valeur estimative de 247 026 \$

Région de la Saskatchewan

Bureau de la bande de Red Pheasant, d'une valeur estimative de 200 000 \$
Bureau de la bande de Pheasant Rump, d'une valeur estimative de 200 000 \$

Région de l'Alberta *

École Morley, d'une valeur estimative de 20 000 \$
École Assumption, d'une valeur estimative de 30 000 \$
École Assumption, d'une valeur estimative de 20 000 \$
Église de Saddle Lake, d'une valeur estimative de 185 000 \$
Appartement à Morley, d'une valeur estimative de 100 000 \$
Magasin, d'une valeur estimative de 10 000 \$
Station service de Woodland Cree, d'une valeur estimative de 13 000 \$
Scierie d'Enoch, d'une valeur estimative de 60 000 \$
Entrepôt vacant de John D'or Prairie, d'une valeur estimative de 30 000 \$
Propriété vacante de John D'or Prairie, d'une valeur estimative de 35 000 \$
Propriété vacante d'Assumption, d'une valeur estimative de 15 000 \$
Propriété vacante de Wetaskiwin, d'une valeur estimative de 27 000 \$
Propriété vacante de Wetaskiwin, d'une valeur estimative de 90 000 \$
Propriété vacante de Morley, d'une valeur estimative de 100 000 \$
Propriété vacante de Standoff, d'une valeur estimative de 25 000 \$
Propriété vacante de Frog Lake, d'une valeur estimative de 10 000 \$
Propriété vacante de Morley, d'une valeur estimative de 18 000 \$
Système d'approvisionnement en eau d'Ermineskin, d'une valeur estimative de 8 000 \$

* La statistique sur les incendies pour l'Alberta a été fournie par le Commissariat des incendies, Travail Alberta. Elles ne tiennent pas compte des feux d'herbe, de broussailles et de forêt.

5.0 CAUSES D'INCENDIE

Les principaux types d'incendie qui ont touché les collectivités des Premières nations en 2000 sont les suivants : feux d'herbe, de broussailles et d'arbustes ; viennent ensuite les incendies criminels ou présumés d'origine criminelle, les incendies provoqués par des enfants, et ceux causés par des appareils électriques, de chauffage et de cuisine. En majorité, les incendies étaient d'origine inconnue ou de cause non déclarée.

Il faut souligner que le niveau des détails fournis à l'occasion d'incendies qui sont signalés varie considérablement, ce qui nuit à une interprétation plus juste des différentes causes d'incendie et donne lieu à des écarts annuels importants. Le manque d'uniformité dans les rapports peut aussi expliquer les écarts importants dans le nombre de feux d'herbe, de broussailles et d'arbustes d'une année à l'autre.